COMMUNE DE LA VERRERIE

Administration communale
de La Verrerie
Route de la Colline 108
1624 Progens

téléphone : 026 / 918 60 40
secretariat@la-verrerie.ch

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de La Verrerie sont convoqués en assemblée communale ordinaire qui se tiendra le

mardi 15 décembre 2026, à 20h00
à la salle du Restaurant de la Croix-Fédérale à Le Crêt.

Tractanda

1. **Salutations**

2. **Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 juin 2026, approbation**

3. **Budget de résultats 2027**
   3.1. Présentation du budget
   3.2. Rapport de la commission financière
   3.3. Approbation

4. **Demande d'un crédit d'investissement**
   4.1. Pose d'un silo à sel
   4.2. Rapport de la commission financière
   4.3. Approbation

5. **Demande d'un crédit d'investissement**
   5.1. Création d'un nouveau colombarium
   5.2. Rapport de la commission financière
   5.3. Approbation

6. **Demande d'un crédit d'investissement**
   6.1. Rénovation des compteurs d'eau
   6.2. Rapport de la commission financière
   6.3. Approbation

7. **Budget des investissements 2027**
   7.1. Présentation du budget
   7.2. Rapport de la commission financière
   7.3. Approbation

8. **Planification financière**
   8.1. Présentation

9. **Modification des statuts de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour la réalisation d'une adduction d'eau collective (AVGG)**
   9.1. Présentation
   9.2. Approbation

10. **Gouvernance régionale - Informations**

11. **Divers**

Le procès-verbal et les différents documents soumis à l'assemblée communale **ne seront pas lus en séance**. Ils peuvent être **consultés au bureau communal 10 jours avant l'assemblée** durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous et sur le site internet : https://la-verrerie.ch.

Le Conseil communal

tournez la page, svp